

Conseil d'école du 9 novembre 2018 – école de Saint Paul

Présents :

Mme Rouchut (Maire), Mme Pachaud (adjointe chargée des affaires scolaires).
Mmes Buthaud, Cany, Achard, Augis, Soirat, Labesse, (parents d'élèves).
Mme Reyné . M . Longequeue (DDEN).
Mmes Brissard, Martin, Martinez, Mr Martin , Pusset et Rebérat (Enseignants).
Mmes Baborier, Coussy, Mebarki (employées communales)
Leila Goureau, Margot Delsuc (représentants des élèves).

Sommaire:

- Résultats des élections
- Règlement intérieur du Conseil d'école
- Règlement intérieur de l'école
- Effectif et répartition des classes.
- Prévision des effectifs pour la rentrée 2019
- Les comptes 2017-2018 de la Coop USEP
- Agenda de l'année
- Présentation des différents projets
- Les activités pédagogiques complémentaires

Conseil d'école du 28 juin 2018

- Le compte rendu du conseil d'école du 28 juin 2018 est validé à l'unanimité.

Résultats aux élections des représentants des parents d'élèves

Nombre d'électeurs inscrits : 160 ; Nombre de votants : 108 ; Bulletins blancs ou nuls : 8
Suffrages exprimés : 100 ; Nombre de sièges à pourvoir : 5

Elus titulaires :

Buthaud Hélène, Cany Sandrine, Soirat Sabine, Augis Mathilde, Nelias Karine

Elus suppléants :

Labesse Marjolaine, Largillière Alexandre, Delsuc Ludivine, Achard Magali, Desroches Charlotte

Elections des délégués des élèves au conseil des enfants :

- **Sont élus délégués :** Thomas Cany (CP), Louise Yésuthasan (CP), Tom Lambert (CE1), Suzel Aliane(CE1), Claire Mayaud (CE2), Valentin Autret(CE2), Louna Boutin(CM1), Margot Delsuc (CM1), Leila Goureau(CM2), Anaïs Vincent(CM2)

Représentants des élèves au conseil d'école : Les 4 élèves de CM viendront en alternance au conseil d'école.

Règlement intérieur du Conseil d'école

Le règlement intérieur du conseil d'école est adopté à l'unanimité.

Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est présenté et adopté à l'unanimité. Il faudra probablement prévoir un rajout concernant le respect de la loi du 3 août 2018 (au sujet des téléphones portables)

Constat de rentrée

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
14	18	9	13	9	20	19	15	117

L'effectif total a diminué de 9 élèves par rapport à la rentrée 2017. L'effectif est identique en maternelle. Au niveau des adultes, l'école compte en moins 1 enseignant (classe fermée), 1 emploi vie scolaire aidant le directeur aux tâches administratives, 2 postes d'AVS pour aider les enfants notifiés)

Répartition par classe :

Karine Martin: PS MS : 19 élèves

Nadège Martinez : MS-GS : 22 élèves

Emmanuelle Brissard : CP-CE1 : 22 élèves

Fabien Martin: CE2/CM1- 26 élèves

Michel Rebérat: CM1/CM2 : 28 élèves

Prévision de rentrée pour 2019

Le différentiel entre les naissances déclarées sur la commune et le nombre d'enfants entrant en PS, 3 ans après, est toujours positif (4,57 enfants en plus en moyenne sur les 14 dernières années). Compte tenu des départs connus des CM2 vers le collège, des arrivées déjà prévues, des entrées en PS ; l'effectif global de l'école devrait être le même à la rentrée 2019.

Sieste des petits et organisation pédagogique : Question des parents : « *Compte tenu de la réorganisation des locaux de l'école, pouvez vous nous donner un peu plus de détail sur le déroulement de la sieste des maternelles ?* ». Pour les PS, rien n'est changé par rapport aux années précédentes.

La salle de classe libérée à côté de la classe de Mme Martin, permet aux MS d'avoir un petit temps de repos, qui l'an dernier était effectué au milieu de la classe. Chaque enfant dispose du matériel nécessaire à ce temps. C'est donc un service en plus qui est proposé aux élèves. Les rumeurs entendues ci et là sont donc erronées, elles ont peut-être été induites par la nouvelle organisation pédagogique de cette année : de 14H à 14H50, pendant la sieste des PS, les MS et GS sont regroupés avec une seule enseignante les lundis et jeudis. Pendant ce temps, l'enseignante libérée regroupe les CM1 des 2 classes, pour leur enseigner l'histoire (Madame Martin, les lundis), la géographie (Madame Martinez les jeudis).

Myriam MEBARKI demande à ce que les parents n'hésitent pas à faire part de leurs interrogations directement aux personnes concernées, afin d'éviter ce type de rumeur inutile et malveillante.

Conseil des enfants

Les délégués ont relevé le problème de propreté du sol des toilettes et demandent des tapis de sol pour s'essuyer les pieds quand on vient de l'extérieur. Les enfants souhaiteraient que les tracés de la cour soient refaits et aimeraient qu'une marelle soit dessinée au sol.

Mme Pachaud prend note de la demande des tapis et Madame la Maire informe les enfants que les tracés seront effectués quand la cour sera refaite.

Présentation des comptes de la Coop-USEP Saint Paul

Les comptes et bilan ont été présentés lors de l'Assemblée Générale le 21 septembre 2018.

Le comité directeur est composé de

- 5 parents d'élèves élus
 - 5 enfants élus au conseil des enfants
 - 5 enseignants.
- A l'intérieur de la coop-USEP, existe une coop des enfants gérée par les enfants (élus au conseil des enfants) ; Au 31 août 2018, la coop des enfants possédait 358,59 € de crédit. Le directeur rappelle la décision du conseil des enfants de financer la moitié du jeu d'échec géant (soit 185 €). Cet achat sera effectué quand la cour sera refaite car l'échiquier sera tracé à ce moment-là. Le reste de l'achat sera financé par la Coop USEP.
 - Les comptes de la Coop USEP 2017/2018 ont été présentés le 21 septembre lors de l'Assemblée Générale (réunion de rentrée). Le directeur rappelle le déficit de l'année précédente (- 3000 €) et fait plusieurs constats pour l'année 2017/2018 :
 - Les dépenses (21025 €) ont augmenté de 500 € par rapport à l'année précédente
 - Les recettes (23691 €) ont augmenté de 6200 € par rapport à l'année précédente.
 - Le bilan 2017/2018 est positif de 2666 €
 - Les raisons s'expliquent par l'augmentation des dons de la Marelle : 5660 € (soit presque 3000 € de +), par l'augmentation de la part demandée aux familles pour les spectacles, animations, voyages, par des meilleures recettes (vente de chocolats).

- Pour l'année 2018/2019, le président de la coop USEP (directeur de l'école) a proposé de solliciter les familles autour de 33 % du coût contre 50 % l'an dernier. Par exemple, pour les animations (films pédagogiques, concert JMF, théâtre) dont le tarif est souvent de 4 € par enfant, il ne sera demandé que 1,50€ aux familles au lieu de 2 € l'an dernier.

Informations diverses :

- **Informatique :** Depuis les vacances de la Toussaint les TBI sont opérationnels:
 - changement du vidéo projecteur dans le hall
 - changement du tableau blanc dans la classe de MS/GS
 - l'ordinateur du TBI de MS/GS a été relié à Internet
- **Chauffage :** Le bâtiment du bas de l'école a connu un problème de chauffage à compter du 5 novembre. Dans un premier temps, les agents municipaux ont essayé de remettre les pompes en route. Il a été fait ensuite appel à une entreprise qui a constaté le mercredi 7 novembre, la nécessité de changer 2 pompes. Un devis a été présenté à la mairie ; devis que Mme le Maire a signé le mercredi après-midi. Les pompes seront remplacées au début de la semaine du 12 novembre. Un chauffage d'appoint a permis à une classe d'obtenir une température acceptable le vendredi 9 novembre. Le directeur souhaiterait qu'il y ait un radiateur d'appoint à l'école en cas de panne. Madame le Maire précise que le radiateur d'appoint est à la mairie, et qu'il peut être affecté à l'école en cas de besoin.
- **CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019**
 Rentrée des élèves : lundi 3 septembre 2018
 Toussaint : du samedi 20 octobre au lundi 5 novembre 2018
 Noël : du samedi 22 décembre au lundi 7 janvier 2019
 Hiver : du samedi 16 février au lundi 4 mars 2019
 Printemps : du samedi 13 avril au lundi 29 avril 2019
 Ascension : le vendredi 31 mai sera libéré. Il n'y aura pas classe du mercredi 29 mai (midi) au lundi 3 juin (9h).
 Été : samedi 6 juillet au soir
- 2 stagiaires en Licence 3 se préparant au concours de professeur des écoles viendront dans la classe de Nadège Martinez le jeudi matin jusqu'en Avril.
- **Fête de Noël :** la fête de Noël aura lieu le vendredi 21 décembre à 20H, à la salle des fêtes.

Questions des parents

Gilets jaunes : « *Lors des déplacements à pieds des élèves pour se rendre à la salle des fêtes, à la bibliothèque ou à l'étang ne devraient-ils pas porter un gilet jaune afin que le groupe soit mieux vu ?* »

Il n'existe pas de textes législatifs à ce sujet, les seules données légales concernent le taux d'encadrement lors des sorties scolaires. Le directeur rappelle que ces déplacements s'effectuent en pleine journée, à une heure de bonne luminosité (ce qui n'est pas le cas des enfants empruntant les transports scolaires). La gestion des gilets pourrait être compliquée. Les enseignants proposent que les adultes encadrant le groupe eux soient identifiés. Pour info, les maternelles qui font l'atelier balade sont accompagnés d'adultes qui portent toujours des gilets jaunes.

Menus : « *Serait-il possible d'avoir le menu de la cantine dans le cahier de liaison ?* » Madame Pachaud rappelle qu'un effort est fait à l'école pour limiter la diffusion de mots dans les cahiers (réduction de papiers), et que les menus sont affichés à l'entrée de l'école et peuvent être consultés sur le site internet de la mairie.

Menus : « *La majorité des plats principaux des repas de la cantine est composée de féculents. En moyenne, 1 plat sur 4 contient des légumes. Qui s'occupe d'élaborer les menus ? L'équilibre alimentaire est-il vérifié par une personne compétente ?* » Madame la Maire explique d'une part qu'il n'y a pas de diététicienne pour les écoles primaires, et d'autre part que la commune de Saint Paul suit le guide de l'alimentation scolaire. Elle précise qu'il est normal qu'il y ait des féculents tous les jours pour les enfants de cet âge. Il est nécessaire de regarder le

menu dans sa globalité (entrée, plat, dessert) et qu'il y a en principe, pour chaque repas, des fruits ou des légumes. D'autre part, elle rappelle que l'équilibre alimentaire ne se fait pas sur un seul repas, mais sur la journée, voire plus. Or, chaque semaine, 4 repas seulement sont pris à la cantine sur 14. Elle rappelle que de gros efforts sont effectués pour aller vers un large approvisionnement bio pour les fruits et les légumes, et pour faire travailler les producteurs locaux.

Mme Baborier exprime son exaspération, car le personnel et la commune sont impliqués dans l'amélioration des repas, les produits utilisés sont de plus en plus bio. Il y a peu de gâchis. Les menus sont respectés sauf quand il y a un problème de livraison.

Mr Rebérat comprend d'autant plus l'exaspération de la cantinière, car il a vu l'évolution positive depuis son arrivée à l'école. Il déclare que les remplaçants, venant à l'école, font l'éloge de notre cantine et nos repas. Mme Martinez complète en remerciant la cantinière pour l'accompagnement des projets culinaires avec les enseignants.

La délégation propose la consultation des sites suivants pour s'informer sur la législation qui encadre la composition des menus dans les établissements scolaires :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024614763>

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/oeap/gem/table.html

(recommandation n° J5-07 rédigée par le GEMRCN)

inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1387.pdf

Les repas proposés à la cantine suivent les recommandations.

Mme Buthaud rappelle le bienfondé de la démarche des des parents d'élèves qui sont venus à la cantine. Il s'agissait simplement d'être présent pour observer comment ce temps se passe. Il n'a, en aucun cas, été question de juger le travail de qui que ce soit. Les parents présents se disent satisfaits des moments d'échange.

La municipalité avait mentionné le permis à point de la cantine dans son courrier adressé à tous les parents, elle va, par mail, le transmettre aux familles.

Agenda de l'année et projets

Dans le cadre du projet d'école

Arts et culture :

Spectacles JMF :

- 3 spectacles proposés cette année, chaque classe participant à 2 concerts afin de laisser de la place aux écoles voisines :
- 8 octobre : 1 air 2 violons (classes de K.Martin, E.Brissard, F.Martin, M.Rebérat).
- 19 mars : Canti in fabula (classes de N.Martinez, F.Martin, M.Rebérat).
- 11 juin : Tam Tam (classes de K.Martin, N.Martinez, E.Brissard)
- le coût d'un concert est d'environ 1250 € soit 4 €/enfant
- Financement : Proposition : participation des familles 1,50 € par concert, le reste pris en charge par la COOP.
- Les communes d'Eyjeaux et de la Geneytouse ont répondu favorablement à la demande de subvention de 50 € versée à la délégation JMF de Saint Paul

Visites Musées et animations :

- 13 Novembre : exposition à Feytiat : semaine de l'histoire (classe M.Rebérat)
- 11 avril : animation « eau » à Limoges (classe E.Brisard)
- 11 avril : animation « Limoges pendant la guerre 40/45 » (classe M.Rebérat)
- 14 mai : monstres en vrac (classe Karine Martin)
- 21 mai : monstres en vrac (classe Nadege Martinez)

Théâtre :

L'école a de nouveau sollicité la compagnie **La pierre et le tapis** qui présentera 2 spectacles.

- Pour les maternelles et CP/CE1 : « je bouillonne avec toi » inspiré des albums de Ramona Badscu et Benjamin Chaud.

- Pour les élémentaires «Du Lierre dans les oreilles » inspiré de l'album de Marc Pouyet, artiste creusois en Land art

Activités physiques et sportives

Projet natation

- 10 séances les jeudis matin (septembre à novembre) pour les classes de Messieurs Martin et Rebérat.
→ Les élèves passeront le test d'aisance aquatique qui permet aux élèves de pouvoir pratiquer des activités nautiques.
- 10 séances les mardis après-midi (avril à juin) pour la classe de Madame Brissard et les MS/GS
- Remerciements appuyés aux personnes agréées pour aider à l'encadrement.

Rencontres proposées par l'USEP

- 8 octobre : Jeux traditionnels : CP-CE1-CE2 (Eyjeaux)
- 27 novembre → cross à Saint Paul (- 11 écoles)
- 18 décembre → jeux d'opposition maternelle
- Aventures motrices pour les maternelles
- Ekiden (CP-CE1-CE2)
- Autour des contes (Maternelle)
- Athlétisme cycle 3 en P5
- Activités cirques et activités d'expression (CP-CE1-CE2)

Rencontres Sportives Hors temps scolaire organisées par l'USEP

- **Calendrier provisoire :**
- Mercredi 5 décembre: Cross départemental à Ambazac
- Entre 28 janvier et 2 février : Handball (15H-19H)
- Mardi 12 Février : Tennis de Table à Limoges (15H-19H)
- Entre 8 au 12 avril : Basketball (Condat) (15H-19H)
- Samedi 1 juin : la Limousine USEP à Panazol (7H30 – 12H)
- Mardi 18 juin : Athlétisme à Beaublanc.(13H-18H30)
- Eventuellement : multisports Saint Pardoux samedi 15 juin

Projet classe de découverte

Madame Martinez et Monsieur Rebérat se proposent d'organiser une classe de découverte qui aurait lieu à Saint Pardoux du lundi 27 mai au mercredi 29 mai. Compte tenu du pont de l'Ascension et afin de permettre les départs des familles, le retour de la classe de découverte serait fixé à midi.

La Ligue de l'enseignement propose des activités sur le site de Saint Pardoux : Voile, Canoë, Paddle, Tir à l'arc , VTT, Course d'orientation, Atelier glisse, Découverte de l'environnement, Landart, Pêche

Le coût global estimé devrait être de 6300 € maximum. Compte tenu des subventions possibles (Conseil Général, des participations financières au projet COOP- MARELLE), et de la réussite de l'opération « marche des écoliers », la participation demandée aux familles ne devrait pas dépasser 60 €.

Projet « aménagement du terrain situé au-dessus de l'école »

Madame Martinez présente le projet. Les enseignants souhaitent aménager ce terrain avec différents espaces : espace musical, espace fleuri, espace art, espace jardin, L'accès à ces espaces pourrait se faire par différents chemins.

Madame le Maire indique la nécessité de ne pas créer de travail supplémentaire pour les employés communaux. Les enseignants et Madame le Maire envisagent de se rencontrer quand le projet sera un peu plus avancé.

Projet quart d'heure lecture

Afin de donner l'envie de lire aux élèves, deux moments de ¼ d'heure de lecture plaisir seront proposés dans la semaine où seuls le silence et la possession d'un livre seront obligatoires. Ces moments seront proposés les mardis et vendredis en début d'après midi.

Pour compléter, une boîte à livres, fabriquée en régie, pourra être réalisée cet hiver.

Commémoration / inauguration :

- 10 novembre : suite au sondage, 1 enfant de CM a accepté de participer à l'inauguration de la semaine de l'histoire à Feytiat sur le thème de la 1^{ère} guerre mondiale.
- 11 novembre : 13 enfants/32 de CM participeront à la commémoration aux monuments aux morts. 7 liront des textes et tous reprendront la Marseillaise.
- **Questions de parents :** «Lors du précédent conseil d'école, la commune avait indiqué que le marché de voirie était signé et que les travaux débuteraient après les congés d'été (planning de l'entreprise). Y-a-t-il une date arrêtée ? La commune peut-elle rappeler brièvement le contenu de cet aménagement ? (identification et sécurisation du passage piéton, traçage des places de stationnement ?...)

Madame le Maire explique que la réfection du parking a été effectuée, qu'il est nécessaire d'attendre un certain délai avant le balayage des gravillons pour ensuite tracer les places et installer les butées (qui sont en stock dans nos ateliers).

« Aménagement de la cour de récréation : la municipalité était en attente de l'estimation des travaux (problématique des eaux de ruissellement). Disposons-nous d'un devis ? Quel est le positionnement de la commune ? En attendant cette réfection, les parents d'élèves félicitent le conseil des enfants pour leur bonne idée alternative : les craies. » La commune a fait faire un estimatif des travaux (environ 30 000€). Une demande de subventions a été effectuée auprès du Conseil départemental. La réponse est attendue en janvier, un appel aux entreprises sera alors lancé. Le revêtement pourrait avoir lieu en fin de printemps, et les travaux pourraient être terminés pour fin 2019

Charte du parent accompagnateur

Le directeur présente la charte mise en place dans l'Académie de Grenoble. Il rappelle l'aide précieuse et indispensable des parents lors des sorties mais que le seul responsable est l'enseignant. Il rappelle quelques règles simples :

1. En cas de problème en référer tout de suite à l'enseignant.
2. Veiller à la sécurité des enfants
3. Vous accompagnez un groupe et non votre enfant uniquement.
4. Si un groupe vous a été confié, vérifiez régulièrement que votre groupe est au complet
5. Sur le lieu de la sortie, aider les enfants à rester attentifs, à s'investir, à comprendre.
6. Avoir soi-même un langage et une tenue corrects. Ne pas fumer en présence des enfants - Limiter l'usage du téléphone portable
7. Au moment du repas, vérifier que chaque enfant mange correctement. Le repas n'est pas un temps de pause pour les adultes.
8. PISCINE : seuls les parents agréés peuvent intervenir au bord du bassin dans le rôle que l'enseignant leur a défini.

Une semaine sans écrans : Kap ou pas Kap ?

Partant du constat que trop de temps passé devant les écrans nuit à la réussite scolaire des élèves et engendre des difficultés relationnelles avec les autres, les enseignants lanceront la semaine sans écran. Cette semaine pourrait être organisée au printemps. Mme le Maire rappelle les conférences organisées sur ce thème par l'association « Ose le dire ». (info envoyée par mail à tous les parents)

Les APC : activités pédagogiques complémentaires

- Chaque enseignant encadre 36 h d'APC en petits groupes dans l'année.
- Karine Martin : le jeudi de 16H à 16H30, vendredi de 15h30 à 16h00
- Nadège Martinez : le lundi de 16h à 16H45, certains jeudis de 16H à 16H45
- Emmanuelle Brissard: le lundi de 16h à 16H30, le jeudi de 16H à 16H30
- Fabien Martin : le jeudi de 16H à 16H30, le vendredi de 15h30 à 16h00

- Les directeurs d'école de plus de 4 classes sont déchargés des APC.
- Les élèves de la classe du directeur bénéficieront des APC de la façon suivante: 9 h effectuées le vendredi de 15h30 à 16H30, par Cédric Pusset et 4 h par chacun des enseignants de l'école.

Certains enfants ne peuvent bénéficier d'ateliers proposés par la municipalité car ils sont pris par les activités pédagogiques complémentaires. Il est rappelé que les activités pédagogiques complémentaires sont prioritaires sur les ateliers périscolaires.

Les ateliers périscolaires proposés par la municipalité

Septembre - Octobre 2018

Ateliers P 1	Intervenants	Jours - horaires	Qui ?
rugby	Union sportive de Saint Léonard	Vendredi 15h30 – 16 H30	De GS à CM2
Football	Benjamin Lambert	Vendredi 15h30 – 16h30	À partir du CP
Pétanque	Pétanque St Pauloise	Vendredi 15h30 – 16h30	tous
Balade pour les petits	Nathalie Baborier	Vendredi 15h30 – 16h30	PS/MS/GS
Etudes surveillées	Myriam Mebarki et parents	Lundi – jeudi : 16H30/17H30	élémentaires

Novembre – décembre 2018

Ateliers Période 2	intervenants	Jours – horaires	Qui ?
Eveil Corporel	Sylvie Bouchard	Vendredi 15h30 – 16h30	PS/MS/GS/CP
Patch'work	Le Patch'paulois	Jeudi 16H15 -17h30	A partir du CE1
Cuisine	Nathalie Baborier	Vendredi 15h30 – 17 H	A partir du CP
Gymnastique	Saint Paul Gym	Vendredi 15h30 – 16h30	A partir du CE1
Eveil Musical	Corinne Garaud	Mardi 16h – 16H30	maternelles
Etudes surveillées	Myriam et parents	Lundi – jeudi : 16h30 – 17h30	élémentaires

Plan particulier de Mise en sureté

Mr Rebérat présente le plan et rappelle qu'il y a 6 exercices de sécurité à effectuer chaque année : 3 pour incendie, 2 pour attentat intrusion, 1 pour confinement risque majeur (tempête).
2 exercices concernant les incendies et 1 exercice attentat intrusion ont déjà été effectué.

20H40. Les thèmes du conseil d'école ayant été épuisés la séance est levée

. Michel REBERAT
Directeur d'école

Fabien Martin
secrétaire de séance

Hélène Buthaud
secrétaire de séance